

ORALITE® 5400

Commercial Grade

ORALITE® 5400 Commercial Grade est un film réfléchissant durable pour des applications temporaires en extérieur. Grâce à sa flexibilité, il est également adapté pour des surfaces inégales.

Propriétés réfléchissantes

Technologie de réflexion: Bille de verre, Classes de réflexion: RA1, Structure de l'adhésif réfléchissant: A

Domaines d'application

- Marquage d'aires et de zones dangereuses
- Chantiers
- Marquage de zones dangereuses
- Industrie
- Sécurité et secours
- Publicité
- Publicité et signalisation

Couleurs

ORALITE® 5400 l'est disponible en dix couleurs suivantes: White (code couleur 010), Yellow (code couleur 020), Orange (code couleur 035), Red (code couleur 030), Green (code couleur 060), Blue (code couleur 050)

Épaisseur totale

- 0.135mm (Valeur moyenne, sans papier de protection)

Matériau frontal

Film en PVC premium, Coulé, 0.09 mm

Matériau protecteur

Carton siliconé avec enduit de PE sur les deux faces, 145 g/m²

Adhésif

Solvant de polyacrylate

Films laminés recommandés

ORAGUARD® 290, ORAGUARD® 290DU, ORAGUARD® 290F, ORAGUARD® 293, ORAGUARD® 293F

ORALITE® 5400

Commercial Grade

Caractéristiques techniques

DURABILITÉ

Durabilité	4 Année(s)	avec un traitement conforme, en cas d'altérations extérieures verticales, climat normal d'Europe centrale
Garantie de stockage	2 Année(s)	dans l'emballage d'origine, à 20° C et 50 % d'humidité relative
Résistance aux températures	Température minimale -40 °C Température maximale 80 °C	collage sur aluminium

PROPRIÉTÉS ADHÉSIVES

Adhésivité de départ	15 N/25 mm	après 24h, sur acier inoxydable Valeur moyenne, FINAT n° 1
Adhésif	Permanent	

TRAITEMENT

Méthode d'impression recommandée	Impression à jet d'encre à base de solvant, Sérigraphie, Impression éco-solvant
Température de collage	Température minimale 10 °C

NOTE SUR LE PRODUIT

Veuillez suivre les instructions du fabricant de l'imprimante ou de l'encre et vérifier si la lamination est nécessaire. Le cas échéant, nous recommandons la lamination avec ORAGUARD® 290F ou ORAGUARD® 293F pour améliorer la protection anti-UV. ORAFOL recommande l'utilisation de l'encre ORALITE® 5018 Screen Printing Ink en vue d'une impression par sérigraphie. En cas d'utilisation de couleurs, d'encres ou d'imprimantes qui ne sont pas distribuées par ORAFOL, il incombe au client d'en tester l'usage et de les valider lui-même. En cas d'utilisation des films réfléchissants ORALITE®, il convient d'observer les dispositions nationales pertinentes.

ORALITE® 5400

Commercial Grade

REMARQUES IMPORTANTES

Lors de l'utilisation de films de la série ORALITE®, il convient de respecter les spécifications nationales. ORAFOL recommande de vous procurer les dispositions à jour auprès de l'organisme compétent près de chez vous et de vous assurer que le produit y est conforme. Veuillez vous adresser directement à ORAFOL pour de plus amples renseignements. Les produits ORALITE® sont tous soumis à un contrôle qualité minutieux tout au long du processus de fabrication. Il est dès lors garanti que les produits sont livrés de qualité commerciale et exempts de défauts de fabrication. Les informations publiées sur les produits ORALITE® reposent sur des études de recherche que la société considère comme fiables. Pour autant, ces informations ne constituent pas des garanties. En raison des diverses possibilités d'usage des produits ORALITE® et du développement constant de nouvelles applications, l'acheteur doit être à même de juger avec soin de l'adéquation et de la prestation du produit pour chaque cas d'utilisation prévu et d'assumer tous les risques associés à cette utilisation. Toutes les spécifications sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La garantie est exclue pour les applications qui ne figurent pas dans la fiche de données techniques ou qui ne sont pas réalisées conformément aux directives de traitement d'ORAFOL. La durée de vie des panneaux dépend d'un certain nombre de facteurs, tels que le choix et la préparation du support, le respect des directives de traitement recommandées, la zone géographique, les conditions météorologiques ainsi que l'entretien du produit et du panneau fini. La responsabilité d'ORAFOL n'est pas engagée pour les défauts imputables au recours à un support non conforme ou une préparation non appropriée de la surface. Vous pouvez trouver des informations détaillées dans les documents de garantie édités sur www.orafol.com. ORALITE® est une marque déposée de la ORAFOL Europe GmbH.